

Cet exemple n'est-il pas charmant, et bien plein de cet esprit de cordialité, de simplicité qu'on aime à trouver dans les âmes franciscaines? Nous pourrions en citer d'équivalents et qui seraient du terroir si la modestie de nos sœurs ne devaient s'en offusquer; qu'il nous suffise d'avoir fixé en quelques coups de plumes les traits du modèle.

V. COMMENT DOIT SE TENIR LE NOVICIAT.

NOUS n'entrerons pas ici dans les détails de cérémonial qui peuvent varier selon les usages des fraternités : prières, cantiques, explications de la règle, récitation du catéchisme franciscain, lecture spirituelle, communications concernant le Tiers-Ordre et les tertiaires de la Fraternité : décès, entrées en religion, mariages etc... tout peut trouver place au programme et de fait y trouve place dans certaines congrégations, où la *vie de famille* en reçoit un accroissement d'intimité et de charme. Nous parlerons plus longuement des sujets qui doivent faire la matière des instructions aux novices.

Au *Chapitre* régional de Clermont-l'Hérault (16 novembre 1909) un prêtre tout dévoué au Tiers-Ordre, directeur d'une florissante Fraternité, M. l'abbé Fourié, Curé-Doyen de Cannes, exposa le programme du noviciat dans un rapport magistral qui fut publié intégralement avec les *Actes* du chapitre. (1) Nous citerons largement ce rapport, dont voici d'abord la thèse : FORMER L'ESPRIT ET LE CŒUR DES NOVICES ET LES INITIER A LA VIE FRANCISCANE, tel est le but proposé aux maîtres et maîtresses des novices.

(A suivre)

V.-M.



La visite des Eglises

La plupart des indulgences plénières et beaucoup d'indulgences partielles ont comme condition la visite d'une église.

Par décret du Saint Office du 26 janvier 1911, il a été fixé que cette visite pourra se faire dès la veille à partir de midi.

(1) *Le Tertiaire*, op. cit. p. 106.